



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL  
MUNICIPAL**

*Lors de la séance du 8 décembre 2025*

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

**Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :**

N°1	D47/2025 du 8 décembre 2025 portant décision modificative du budget n° 4	Adoptée à l'unanimité
N°2	D48/2025 du 8 décembre 2025 attribuant participation au financement de la protection sociale complémentaire santé	Adoptée à l'unanimité
N°3	D49/2025 du 8 décembre 2025 créant un emploi permanent d'adjoint administratif territorial à temps non complet à compter du 1 <sup>er</sup> février 2026	Adoptée à l'unanimité
N°4	D50/2025 du 8 décembre 2025 créant une entente entre Valence Romans Agglo et les 54 communes relative à la mise en œuvre de prestation de services dans le cadre du Plan Intercommunal de Sauvegarde	Adoptée à l'unanimité
N°5	D51/2025 du 8 décembre 2025 approuvant l'enquête publique relative aux projets d'autorisations unique pluriannuelles de prélèvements de l'eau pour l'irrigation agricole dans les bassins versants de la Drôme des Collines et de la Galaure (OUGC 26)	Adoptée à l'unanimité
N°6	D52/2025 du 8 décembre 2025 approuvant le rapport annuel 2024 du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH)	Adoptée à l'unanimité

Affichée le 9 décembre 2025

N°7	D53/2025 du 8 décembre 2025 demandant fonds de concours pour la réfection des routes communales	Adoptée à l'unanimité
N°8	D54/2025 du 8 décembre 2025 demandant fonds de concours pour la réfection des bas-côtés et des fossés communaux	Adoptée à l'unanimité
N°9	D55/2025 du 8 décembre 2025 demandant fonds de concours pour la rénovation d'un appartement communal	Adoptée à l'unanimité

À Parnans, le 9 décembre 2025,

Le Maire

Alain ROBIN

